

Profil de la collection

2023

Contexte

« Sans connaissance de l'histoire, il n'y a pas d'avenir », tel fut le leitmotiv de Marthe Gosteli (1917-2017), infatigable militante des droits des femmes et fondatrice des Archives sur l'histoire du mouvement des femmes en Suisse. Longtemps, les femmes en Suisse se sont vu refuser une place dans les archives et partant dans les manuels d'histoire. Privées de droits politiques jusqu'en 1971, elles ont dû pendant de longues années recourir à leurs propres infrastructures paraétatiques pour influencer le développement de la société. Le dense réseau d'organisations féminines les plus diverses et les liens tissés entre les militantes des droits des femmes qui se sont développés depuis le IXe siècle en témoignent. La Fondation Gosteli conserve les Archives sur l'histoire du mouvement des femmes en Suisse, qui sont issues de cet engagement sociétal ; elle gère une bibliothèque spécialisée et abrite une collection de dossiers biographiques. Les fonds d'archives concernant des organisations ou des personnes individuelles totalisent actuellement plus d'un kilomètre linéaire et renferment des documents, photos, sources audiovisuelles et objets (état en mai 2023).

Les Archives sur l'histoire du mouvement des femmes en Suisse se sont développées au fil du temps à partir du réseau de leur fondatrice. À la base, elles furent constituées par 105 mètres linéaires de documents provenant de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), dont Marthe Gosteli était la vice-présidente à la fin des années 1960. La bibliothèque et la documentation proviennent elles aussi de cette association faitière des organisations féminines.

Pendant près de quatre décennies, la fondation était financée par les fonds privés de Marthe Gosteli, complétés sporadiquement par des dons, des legs et des contributions d'autres fondations. Ce financement très limité restreignait passablement les prestations que la fondation pouvait assurer : elle devait régulièrement reporter la réception de nouveaux fonds voire y renoncer par manque de place ou de personnel. Grâce au financement des archives par les pouvoirs publics (depuis 2021), la Fondation Gosteli dispose désormais de nouvelles possibilités pour étoffer sa collection.



Photo: Adrian Moser

Principes régissant la politique de collection

Aujourd'hui, il importe de préparer l'avenir de la collection historique de la Fondation Gosteli. La principale ligne directrice découle de l'exigence formulée jadis par Marthe Gosteli ; les archives doivent représenter l'ensemble des facettes politiques, géographiques, sociales, thématiques et temporelles du mouvement des femmes en Suisse et de ses réseaux internationaux.

Grâce à la stabilité financière que lui confère le financement public, la Fondation Gosteli peut depuis peu investir dans la constitution de nouveaux fonds, fixer des priorités stratégiques et commencer à combler activement les lacunes existantes (par ex. en ce qui concerne la Suisse romande, les femmes issues de la migration, le mouvement lesbien, les femmes de couleur, la grève des femmes/grève féministe). Parallèlement, elle entend spécifier et communiquer plus clairement sa politique de collection, mais aussi ses limites.

S'agissant de la prise en charge de fonds d'organisations féminines ou de fonds de personnes actives au niveau régional, la Fondation Gosteli se concerta avec les archives régionales, avec lesquelles elle entretient des relations d'amitié et de soutien. La Fondation Gosteli traite équitablement les documents physiques et numériques et conserve également du matériel sonore et audiovisuel. Les objets ne sont pris en charge qu'à titre exceptionnel.

En plus des critères ayant trait au contenu des archives, l'évaluation et l'acceptation de nouveaux fonds se fondent sur des principes archivistiques généraux.

Depuis la création des archives, les fonds de la Fondation Gosteli sont répartis entre trois catégories : archives, bibliothèque et documentation.

Archives

Aujourd'hui, les archives de la fondation regroupent 250 fonds d'organisations, d'associations et de fédérations ainsi que 200 fonds et legs de femmes individuelles et une petite collection de photographies (état mai 2023). Les principes suivants s'appliquent à la prise en charge de nouveaux fonds.

Principes archivistiques généraux

État des fonds

Les documents doivent se trouver dans un état qui permette leur archivage à long terme. Le mauvais état matériel d'un fonds peut justifier le refus d'un versement.

Praticabilité

Le classement ainsi que le reconditionnement matériel et intellectuel (catalogage et mise en valeur) des fonds versés doivent pouvoir se faire moyennant des ressources raisonnables. En ce qui concerne les fonds d'organisations, dans la mesure du possible, la Fondation Gosteli tente de faire prendre en charge par les fournisseurs les frais uniques de transport, de reconditionnement et de catalogage ainsi qu'une partie des frais annuels de conservation.

Cohérence des fonds

Il faut éviter de scinder les fonds d'organisations et les legs. Dans la mesure du possible, il faut tenter de regrouper des fonds ou des parts de legs dispersés.

Authenticité

Euls les documents authentiques sont acceptés. Des exceptions ne sont possibles que si l'original a disparu et qu'il n'existe plus que des copies ou des transcriptions.

Dans des cas exceptionnels, la Fondation Gosteli prend en charge des fonds d'archives et des legs qui ne concernent qu'accessoirement les points forts de sa collection. C'est notamment le cas d'écrits personnels (egodocuments) qui ne relèvent de la compétence d'aucune autre archive.



Photo: Adrian Moser

Archives d'organisations

La Fondation Gosteli conserve les fonds d'organisations féminines de toute la Suisse et s'efforce de prospecter activement dans des régions jusqu'ici sous-représentées, à moins que celles-ci ne disposent elles-mêmes d'archives consacrées aux femmes. Outre les organisations à proprement parler (associations, fédérations, institutions, etc.), la fondation conserve des fonds de mouvements collectifs peu organisés ou sans caractère permanent. Ponctuellement, elle définit des priorités thématiques et temporelles pour combler des lacunes. Les documents produits par les pouvoirs publics ne sont pas pris en charge.

Sur le plan thématique, l'activité de collecte de la fondation est illimitée. Tous les documents sont pertinents et intéressants pour la Fondation Gosteli, qu'ils concernent des femmes s'engageant pour les droits politiques, pour le travail domestique, contre la violence, dans des secteurs professionnels spécifiques ou pour d'autres questions sociales importantes. Nous nous efforçons aussi d'archiver des fonds de mouvements féministes qui ne se sentent pas représentés par l'expression « femmes » et ceux d'organisations féministes masculines.

Archives ou legs de personnes

La fondation conserve des fonds de femmes qui ont joué un rôle important dans le mouvement des femmes, la politique, l'économie, l'éducation, la santé, la culture, la science ou dans d'autres domaines en Suisse.

Pour constituer sa collection, la Fondation Gosteli n'applique pas le principe qui exige habituellement qu'un engagement ait un impact public notable afin d'être qualifié d'important. Tous les domaines d'activité des femmes sont traités sur un pied d'égalité. Si un domaine est déjà bien documenté par un legs, il est possible de renoncer au versement d'autres fonds.

Dans des cas justifiés, la fondation peut aussi reprendre des écrits personnels (egodocuments) isolés, qui ne sont pas intégrés dans un legs de plus grande ampleur.

Médias audiovisuels

Outre les documents écrits, la Fondation Gosteli conserve des documents audiovisuels tels que des photographies, des affiches, des diapositives, des cassettes vidéo et des enregistrements sonores. La plupart de ces documents (environ 95 % selon une estimation) appartiennent à un fonds particulier (archives d'organisations ou de personnes). Il existe cependant une petite collection de photos et d'affiches qui ne peuvent pas être attribuées à un fonds majeur et qui sont donc gérées séparément. La Fondation Gosteli continue désormais de collecter des sources audiovisuelles, de les répertorier et de les numériser ponctuellement.

Bibliothèque

La Fondation Gosteli abrite une bibliothèque spécialisée composée de quelque 12 000 titres, qui a été constituée et développée à partir des fonds de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Ses ouvrages doivent être consultés sur place à Worblaufen. La bibliothèque ne contient pas de médias ni de livres numériques. Elle est alimentée par des exemplaires justificatifs de travaux rédigés sur la base des fonds d'archives, par des donations et par des écrits provenant des fonds d'archives.

S'agissant du contenu, l'accent est mis sur la littérature scientifique et de vulgarisation primaire et secondaire ayant trait à la thématique de la fondation (mouvement des femmes, histoire des femmes, questions féminines et de genre). Sur le plan géographique, les ouvrages de la bibliothèque concernent avant tout la Suisse. La fondation n'acquiert qu'exceptionnellement des ouvrages standard importants ou de la littérature spécialisée pertinente. Sa bibliothèque ne prétend pas à l'exhaustivité. Des ouvrages de fiction ne sont intégrés dans la bibliothèque que dans des cas exceptionnels et justifiés.

Une large collection de littérature grise (documents non publiés, imprimés pour compte d'auteur et travaux d'habilitation), une collection d'environ 5600 brochures et une série de périodiques se trouvent également dans la bibliothèque. Cette partie de la collection revêt une grande importance pour la Fondation Gosteli, car les travaux, brochures et revues disponibles sont souvent difficiles, voire impossibles à trouver ailleurs. C'est pourquoi il est prévu de développer encore ces fonds à l'avenir et de mettre en place une politique d'acquisition systématique. En revanche, pour l'heure, la fondation renonce à créer une bibliothèque numérique ; elle continue de se concentrer sur les livres analogiques et d'encourager la consultation sur place dans la salle de lecture.

Documentation

La documentation de la Fondation Gosteli comprend deux parties : les notes biographiques et les dossiers thématiques. La stratégie de collecte de la documentation est en cours de révision et sera mise à jour d'ici à 2024. La nouvelle stratégie vise à déterminer s'il est possible de poursuivre la collecte de notes biographiques et de dossiers thématiques et, le cas échéant, sous quelle forme.

Notes biographiques

Les notes biographiques constituent une collection unique. Cette dernière compte près de 13 000 dossiers consacrés à des femmes connues et inconnues, actives au niveau national et international. Elle contient des articles de journaux, des biographies, des nécrologies, des brochures et des photos. Fondée en 1924 par la journaliste bernoise Agnes Debrit-Vogel, la collection de dossiers biographiques a été constamment entretenue depuis lors. Agnes Debrit-Vogel souhaitait déjà, par sa collection, rendre hommage aux performances des femmes dans tous les domaines d'activité possibles. Ce principe a été suivi à ce jour dans la pratique documentaire.

Dossiers thématiques

Outre les notes biographiques, la Fondation Gosteli entretient depuis bien des années une documentation de presse thématique composée d'articles de presse, mais aussi de dépliants, de lettres d'information, etc. Le choix de thèmes s'est développé au fil du temps et le dossier a été constamment complété. Cette collection n'est pas encore répertoriée.